



DE CLIMBACH

AVIS A LA POPULATION

JANVIER 2026

Voici les dernières informations importantes et nouveautés pour notre commune ce mois-ci. N'hésitez pas à nous contacter si vous avez des questions ou des suggestions.

Elections municipales de 2026



Conformément au décret n° 2025-848 du 27 août 2025 fixant la date de renouvellement des conseils municipaux et du Conseil de Paris, les électeurs inscrits sur les listes électorales et sur les listes électorales complémentaires sont convoqués :

- **Pour 1er tour** : dimanche 15 mars 2026
- **Pour 2^e tour** : dimanche 22 mars 2026

Lieu du vote : Salle du conseil municipal de Climbach, 2 rue de Soultz-Sous-Forêts

Horaires : de 8 h à 18 h

Le décret est affiché aux emplacements habituels

INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ELECTORALES :

→ Jusqu'au **4 février 2026** pour les inscriptions en ligne

→ Jusqu'au **6 février 2026 en mairie**

VERIFICATION ET ATTESTATION D'INSCRIPTION :

Vérifier votre inscription : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396>

Télécharger une attestation : <https://www.service-public.gouv.fr/particuliers/vosdroits/R51788>



Date limite d'inscription
sur les listes électorales
6 février 2026



Date limite de dépôt
des candidatures pour le
premier tour
26 février 2026



Ouverture de la
campagne électorale
officielle
2 mars 2026



Premier tour de scrutin
15 mars 2026



Second tour de scrutin
22 mars 2026

Cérémonie des vœux du maire



Madame le maire et l'équipe municipale ont le plaisir de vous convier à la cérémonie des vœux qui aura lieu :

**Le samedi le 31 janvier 2026
à 17h au Foyer Communal**

A l'issue de la cérémonie, nous vous invitons à partager le verre de l'amitié en toute simplicité et convivialité.

Nous comptons sur votre présence

Die Bürgermeisterin und das Gemeindeteam freuen sich, Sie zur Neujahrsfeier einzuladen, die am Samstag, den 31. Januar 2026, um 17 Uhr im Gemeindesaal stattfindet.

*Im Anschluss an die Feier laden wir Sie ein, gemeinsam in freundlicher Runde anzustoßen.
Wir freuen uns auf Ihre Anwesenheit*

Dépôt des sapins de Noël

Vous pouvez déposer vos sapins de Noël sur le point de collecte près du club house.

La commune se chargera de les broyer et de les recycler.

Le Maire de Climbach